Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

16 V

£177

En
écuye
courai

Protes
P

£216

En
écuye
courai

Pay
bre 18

Protes
P

£87

En
écuye
courai

Protes

N

183
8 janv
3 o

Faillite Wolfred Nelson

£177 0s. 0d., courant.

SAINT DENIS, 3 octobre 1837.

En trois mois de cette date, nous promettons payer à l'ordre de Joseph Benoit, écuyer, (en la banque du peuple à Montréal,) cent soixante-et-dix-sept livres, courant, pour valeur reçue.

(Signé,) WFD. NELSON et Cie.

(Endossé,) "J. BENOIT."

Protesté à défaut de paiement, le 8 janvier 1838
Protêt, 10s. G. P.

(Vraie copie.)

(Signé,) W. BADGLEY,
Commissaire.

£216 5s. courant.

SAINT DENIS, 6 novembre 1837.

En trois mois de cette date, nous promettons payer à l'ordre de Joseph Benoit, écuyer, (à la banque du peuple,) la somme de deux cent seize livres, cinq chelins, courant, pour valeur reçue.

(Signé,) WFD. NELSON et Cie.

(Endossé,)

Payez à l'ordre de B. H. Lemoine, écuyer, valeur reçue, Montréal, 6 novembre 1837.

(Signé,) J. BENOIT.

Protesté à défaut de paiement, le 10 février 1838.
Protêt, 10s. G. P.

(Vraie copie,)

(Signé,) W. BADGLEY,
Commissaire.

£87 0s. 0d. courant.

SAINT DENIS, 15 novembre 1837.

En trois mois de cette date, nous promettons payer à l'ordre de Joseph Benoit, écuyer, (à la banque du peuple à Montréal), la somme de quatre-vingt-sept livres courant, pour valeur reçue.

(Signé,) WFD. NELSON et Cie.

(Endossé,) J. BENOIT.

Protesté le 21 février 1838. Protêt 10s. J. J. G.

(Vraie copie,)

(Signé,) W. BADGLEY,
Commissaire.

MM. WOLFRED NELSON ET CIE.,
DT. A FRANÇOIS PERRIN.

1838.	£	s.	d.
8 janvier—Payé pour vous à la banque du peuple, votre billet du 3 octobre 1837, protesté ce jour.....	177	10	0

o

Rapporté de l'autre part.....	£177	10	0
Pour 5 ans et 7 mois d'intérêt	71	10	0
21 février.—Payé pour vous à MM. Budden et Vennor, votre billet du 15 novembre 1837, faveur de Joseph Benoit, et protesté ce jour.	87	10	0
Pour 5 ans et 6 mois d'intérêt	28	17	0
15 octobre.—Payé pour vous à MM. P. W. M. Kurczyn et Cie., pour montant d'un jugement et frais suivant transport de ce jour devant E. Guy, N. P.....	48	10	0
Pour 4 ans et 10 mois d'intérêt	13	19	6
	£427	16	6

Av.

Par autant que la banque du peuple a reçu des shérifs de Montréal par trois jugements de distribution	31	18	8
Balance due	£672	2	6
Moins.....	11	17	2
£1846 15s.	£660	5	4

(Vraie copie,)

(Signé,) W. BADGLEY,
Commissaire.

Filé par Ferdinand Perrin, 23 septembre 1843.

(Signé,) W. BADGLEY,
Commissaire.

(Vraie copie,)

(Signé,) W. BADGLEY,
Commissaire.

Wolfred Nelson, Ecuyer,

A François Perrin,

	Dt. £	s.	d.
1843.			
Septembre.—Pour montant d'un jugement que m'a transporté Firmin Perrin, écr., du 11 avril 1838.....	194	2	5
5 ans, 3 mois et 17 jours d'intérêt.....	61	18	3
Pour montant d'un jugement que m'a transporté Firmin Perrin du 20 octobre 1838.....	429	1	9
4 ans et 9 mois d'intérêt,.....	122	7	3
1842.			
Juin 25.—En argent.....	17	10	0
Août 91.—Montant d'achat.....	1	10	0
Sept. 16.— do do	1	17	6
do 30.— do do	0	2	0
	£828	9	2

Avoir.	£	s.	d.			
Juin 25.—En argent de différentes personnes.....	25	0	0			
Août 12.—Compte de médecine.....	2	12	0			
				32	12	0
				£795	17	2

(Vraie copie,)

(Signé,) W. BADGLEY,
Commissaire.

EN BANQUEROUTE.

Dans l'affaire de WOLFRED NELSON—Banqueroutier.

FRANÇOIS PERRIN, marchand, de Montréal, créancier du banqueroutier, réclame de lui la somme de sept cent quatre-vingt-quinze livres, dix-sept chelins et deux deniers, courant, due en vertu de l'état ci-annexé.

(Vraie copie,)

(Signé,) F. PERRIN.

MONTRÉAL, 27 juillet 1843.

Le dit François Perrin, étant dûment assermenté, dit que le dit banqueroutier est endetté au dit réclamant en la somme ci-dessus mentionnée, pour laquelle somme ou pour aucune partie d'icelle, le déposant, ni aucune autre personne, par ordre du réclamant ou pour son usage, n'ont reçu de sûreté ou satisfaction.

(Signé,) F. PERRIN.

(Vraie copie,)

(Signé,) W. BADGLEY,
Commissaire.

Assermenté devant moi, à Montréal,
ce 27e jour de juillet 1843.

(Signé,) W. BADGLEY, Commissaire.

BERTHIER, 14 août 1852.

Monsieur,—Permettez-moi de vous inclure une nouvelle pétition référant à celle du 24 février dernier, au sujet de ma réclamation devant les commisssaires à l'indemnité, contre les biens de la banqueroute de Wolfred Nelson.

Vous priant de vouloir bien la remettre à son excellence.

J'ai l'honneur d'être,
Votre très-humble serviteur,

(Signé,) F. PERRIN.

A l'honorable A. N. Morin,
Secrétaire civil, Québec.

A son excellence le très-honorable JAMES, COMTE D'ELGIN et KINCARDINE, gouverneur général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à votre excellence.

J'eus l'honneur d'adresser à votre excellence, le 24 février dernier, une pétition au sujet de ma réclamation comme créancier de la banqueroute de Wolfred Nelson, à une partie de la somme accordée par les commissaires pour pertes durant la rébellion, pour les dommages essuyés par ce monsieur.

On me donne à entendre maintenant que le rapport et les délibérations de cette commission seront sous peu soumis à la chambre d'assemblée, pour être par elle légalisés.

J'espère cependant que votre excellence ne permettra pas que l'on perde de vue les faits mentionnés dans ma pétition, et que votre excellence ne permettra pas qu'on sanctionne une mesure qui aurait l'effet de légitimer l'acte injuste et partial des commissaire à l'égard de ma réclamation.

Je prend donc respectueusement la liberté d'appeler l'attention de votre excellence sur la requête en question.

Je suis,

De votre excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

(Signé,) F. PERRIN.

Berthier, 14 août 1852.

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT, RUE ST. JOACHIM, HAUTE-VILLE—QUÉBEC.